

22 janvier 2026

Chère/cher Actionnaire,

- **Mise à jour des modèles de délégation de la gestion des investissements pour l'ensemble des Fonds de M&G (Lux) Investment Funds 1 (la « Société »)**
- **Nomination de M&G Investments (Hong Kong) Limited (« M&G Hong Kong ») en qualité de Gestionnaire d'investissement par délégation pour :**
  - **M&G (Lux) Global Themes Fund**
  - **M&G (Lux) Global Listed Infrastructure Fund**
  - **M&G (Lux) TAP Global Listed Infrastructure Fund**

**Nous vous recommandons de lire attentivement la présente lettre.**

Les termes définis utilisés dans cette lettre ont la même signification que dans le Prospectus de la Société, sauf si une définition différente est donnée ci-après.

Je vous écris afin de vous informer de certaines mises à jour concernant les modèles de délégation de la gestion des investissements relatifs aux Fonds. L'objectif de ces mises à jour est de mettre en place des capacités d'investissement et de négociation plus flexibles et évolutives au sein des modèles mondiaux de gestion des investissements de M&G.

Les modèles de délégation actuellement en place permettent la sous-délégation de la gestion de portefeuille d'un Fonds par M&G Investment Management Limited à Londres (le « Gestionnaire d'investissement ») comme suit :

- **Sous-délégation complète de la gestion de portefeuille**, dans laquelle le Gestionnaire d'investissement par délégation désigné assume l'entièvre responsabilité de la gestion de portefeuille pour un ou plusieurs Fonds spécifiés et prend les décisions d'investissement pour ce(s) Fonds au quotidien ;
- **Sous-délégation partielle de la gestion de portefeuille à M&G Investments (Singapore) Pte. Ltd.** (« **M&G Singapore** »), agissant en qualité de Gestionnaire d'investissement par délégation uniquement pour certains Fonds (tels que listés sur le site Internet de M&G [www.mandg.com](http://www.mandg.com)). Dans ce cas, le Gestionnaire d'investissement peut déléguer les responsabilités de gestion de portefeuille à M&G Singapore uniquement dans certaines circonstances décrites ci-dessous :
  - a. lorsqu'un événement significatif s'est produit et que le Gestionnaire d'investissement est dans l'impossibilité d'agir ;

suite à la page suivante

- b. lorsqu'un événement significatif s'est produit et que M&G Singapore ne parvient pas à contacter le Gestionnaire d'investissement ; ou
- c. afin d'assurer la continuité du service, la rapidité d'exécution et lorsque cela est dans l'intérêt des actionnaires, lorsque M&G Singapore reçoit instruction du Gestionnaire d'investissement pour une période déterminée ou indéterminée.

Il est désormais prévu d'améliorer les modèles de délégation actuels décrits ci-dessus en :

- étendant la sous-délégation partielle de la gestion de portefeuille à M&G Investments (USA) Inc. (« **M&G USA** ») ainsi qu'à tout autre Gestionnaire d'investissement par délégation nommé à l'avenir, en plus de M&G Singapore (ensemble, les « **Gestionnaires d'investissement par délégation désignés** ») ; et
- permettant aux Gestionnaires d'investissement par délégation désignés de demander au Gestionnaire d'investissement de reprendre les responsabilités de gestion de portefeuille dans certaines circonstances.

Ces changements entreront en vigueur à compter du 22 janvier 2026 (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

De plus, à compter du 9 février 2026, M&G Hong Kong remplacera M&G Singapore en tant que Gestionnaire d'investissement par délégation désigné pour M&G (Lux) Global Themes Fund, M&G (Lux) Global Listed Infrastructure Fund et M&G (Lux) TAP Global Listed Infrastructure Fund.

**Le même niveau de supervision et de responsabilité par le Gestionnaire d'investissement sera maintenu, et les Objectifs d'investissement, Politiques d'investissement et Stratégies d'investissement respectifs des Fonds resteront inchangés. Il n'y aura pas de changement au niveau de la liquidité et des profils de risque du Fonds. Les modifications n'entraîneront aucun changement pour le portefeuille du Fonds ni pour la structure des frais.**

## **1. Extension de la sous-délégation partielle de la gestion de portefeuille**

Actuellement, M&G Singapore est le seul Gestionnaire d'investissement par délégation désigné auquel les responsabilités de gestion de portefeuille peuvent être confiées en cas d'événement significatif ou pour assurer la continuité du service (comme décrit en détail ci-dessus). À compter de la Date d'entrée en vigueur, dans ces circonstances, le Gestionnaire d'investissement pourra déléguer les responsabilités de gestion de portefeuille à tout Gestionnaire d'investissement par délégation désigné, tel que listé pour chaque Fonds concerné sur le site Internet de M&G.

Le Gestionnaire d'investissement restera responsable de la gestion de portefeuille, et les circonstances dans lesquelles il pourra déléguer ces responsabilités de gestion de portefeuille resteront inchangées.

Ce changement n'aura aucun impact immédiat sur les Fonds qui autorisent le modèle de sous-délégation partielle. Toute nouvelle sous-délégation, qu'elle soit totale ou partielle, entre le Gestionnaire d'investissement et les Gestionnaires d'investissement par délégation désignés sera communiquée aux Actionnaires des Fonds concernés avant sa mise en œuvre, et tous les Fonds visés par cette disposition seront mentionnés en conséquence sur le site Internet de M&G.

[suite à la page suivante](#)

**2. Possibilité pour les Gestionnaires d'investissement par délégation désignés de demander au Gestionnaire d'investissement de prendre le contrôle de la gestion de portefeuille dans certaines circonstances**

À compter de la Date d'entrée en vigueur, dans certaines circonstances (telles que, sans s'y limiter :

- la survenance d'un événement significatif, une perturbation opérationnelle ou organisationnelle au niveau d'un Gestionnaire d'investissement par délégation désigné, ou lorsque cela se produit en dehors des heures de travail du Gestionnaire d'investissement par délégation désigné ; et
- afin d'éviter tout impact négatif sur le portefeuille d'un Fonds),

tout Gestionnaire d'investissement par délégation désigné pourra demander au Gestionnaire d'investissement de reprendre la gestion de portefeuille d'un Fonds ou d'une partie du portefeuille d'un Fonds pour une période déterminée ou indéterminée, afin d'assurer la continuité du service, la rapidité d'exécution et lorsque cela est dans l'intérêt des Actionnaires.

Une comparaison des sections actuelles et mises à jour du Prospectus « Gestionnaire d'investissement par délégation » est incluse à la fin de la présente lettre.

**3. Nomination de M&G Investments (Hong Kong) Limited (« M&G Hong Kong ») en qualité de Gestionnaire d'investissement par délégation pour :**

- **M&G (Lux) Global Themes Fund**
- **M&G (Lux) Global Listed Infrastructure Fund**
- **M&G (Lux) TAP Global Listed Infrastructure Fund**

M&G a récemment étendu ses capacités d'investissement mondiales pour inclure Hong Kong et, dans le cadre de cette expansion, un membre de son équipe d'investissement Global Equity a été transféré de Singapour à Hong Kong. La nouvelle sous-délégation, qui entrera en vigueur le **9 février 2026**, alignera les ressources de gestion de portefeuille sur l'expertise mondiale et le modèle opérationnel de l'équipe d'investissement Global Equity de M&G, ce qui permettra aux Fonds de bénéficier d'une couverture optimale du marché régional.

M&G Hong Kong assumera les mêmes responsabilités pour les Fonds mentionnés ci-dessus que celles actuellement assumées par M&G Singapore, et le Gestionnaire d'investissement pourra donc déléguer les responsabilités de gestion de portefeuille à M&G Hong Kong en cas d'événement significatif.

En outre, M&G Hong Kong pourra également être nommé par le Gestionnaire d'investissement lorsque celui-ci estime que cela est nécessaire pour assurer la continuité du service, la rapidité d'exécution et lorsque cela est dans l'intérêt des actionnaires.

**Coûts d'administration associés aux modifications**

Tous les coûts d'administration associés à la mise en œuvre des modifications seront à la charge de M&G.

**Modification de votre investissement**

Vous avez la possibilité de vendre vos parts ou de les échanger gratuitement contre celles d'un autre compartiment de la Société, à tout moment antérieurement ou postérieurement aux modifications apportées conformément à nos conditions générales.

[suite à la page suivante](#)

**Pour plus d'informations**

En cas de doute quant aux mesures à prendre ou pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel M&G ou, pour toute question d'ordre opérationnel, notre équipe du service client par e-mail à l'adresse **csmandg@caceis.com** ou par téléphone au +352 2605 9944. Nous sommes disponibles du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 18 h 00 (HNEC). Par souci de sécurité et afin d'améliorer la qualité de nos services, les appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés et surveillés.

Veuillez noter que nous ne sommes pas en mesure de vous donner des conseils en matière d'investissement. En cas de doute concernant la portée de ces modifications, veuillez demander l'avis d'un conseiller financier.

Sincères salutations,



Micaela Forelli  
Director, M&G Luxembourg S.A.

Matthias Doerscher  
Director, M&G Luxembourg S.A.

pour le compte et au nom du conseil d'administration de M&G (Lux) Investment Funds 1

Ci-joint : Comparaison des sections actuelles et mises à jour du Prospectus relatives aux Gestionnaires d'investissement par délégation

**Annexe : Comparaison des sections actuelles et mises à jour du Prospectus relatives aux Gestionnaires d'investissement par délégation**

<b>En vigueur jusqu'au 21 janvier 2026</b>	<b>En vigueur à compter du 22 janvier 2026</b>
<p>Avec le consentement préalable de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement peut déléguer ses fonctions de gestion d'investissement à un ou plusieurs Gestionnaires d'investissement par délégation afin de fournir des services de gestion discrétionnaire en ce qui concerne un Fonds ou une partie du portefeuille d'un Fonds. Le Gestionnaire d'investissement ou le Gestionnaire d'investissement par délégation d'un Fonds peut également nommer un conseiller en investissement afin de fournir des conseils en matière d'investissement concernant un Fonds ou une partie du portefeuille d'un Fonds (voir ci-dessous). La liste des Gestionnaires d'investissement par délégation désignés et des conseillers en investissement est disponible sur le site Internet de M&amp;G.</p> <p>M&amp;G Investments (Singapore) Pte. Ltd. et M&amp;G Investments (USA) Inc. ont été nommés et agissent en qualité de Gestionnaires d'investissement par délégation pour les Fonds mentionnés sur le site susmentionné. En outre, M&amp;G Investments (Singapore) Pte. Ltd. a été désignée et agit en tant que gestionnaire d'investissement par délégation pour les Fonds indiqués sur le site Internet susmentionné où :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un événement significatif (tel que défini au paragraphe ci-dessous) s'est produit et que M&amp;G Investments (Singapore) Pte. Ltd. a contacté le Gestionnaire d'investissement, mais que ce dernier est dans l'impossibilité d'agir (pour quelque raison que ce soit, telle qu'un événement significatif survenant en dehors des heures de travail à Londres) ;</li> <li>• un événement significatif s'est produit et que M&amp;G Investments (Singapore) Pte. Ltd. ne parvient pas à contacter le Gestionnaire d'investissement ; ou</li> <li>• M&amp;G Investments (Singapore) Pte. Ltd. reçoit instruction du Gestionnaire d'investissement (afin d'assurer la continuité du service, la rapidité d'exécution et lorsque cela est dans l'intérêt des Actionnaires) pour une période déterminée ou indéterminée, auquel cas M&amp;G Investments (Singapore) Pte. Ltd. agira en qualité de Gestionnaire d'investissement par délégation jusqu'à ce qu'il reçoive des instructions contraires du Gestionnaire d'investissement.</li> </ul> <p>Aux fins de la délégation des fonctions de gestion d'investissement à M&amp;G Investments (Singapore) Pte. Ltd., un événement significatif est un événement qui a un impact important, avéré ou potentiel, sur un ou plusieurs actifs du portefeuille d'un Fonds, de sorte qu'il donnerait lieu à une réévaluation de l'attractivité dudit actif (y compris, mais sans s'y limiter : (i) les événements spécifiques à l'entreprise, tels que les points de données</p>	<p>Avec le consentement préalable de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement peut déléguer ses fonctions de gestion d'investissement à un ou plusieurs Gestionnaires d'investissement par délégation afin de fournir des services de gestion discrétionnaire en ce qui concerne un Fonds ou une partie du portefeuille d'un Fonds. Le Gestionnaire d'investissement ou le Gestionnaire d'investissement par délégation d'un Fonds peut également nommer un conseiller en investissement afin de fournir des conseils en matière d'investissement concernant un Fonds ou une partie du portefeuille d'un Fonds (voir la section « Conseiller en investissement » ci-dessous).</p> <p>La liste des Gestionnaires d'investissement par délégation désignés et des conseillers en investissement est disponible sur le site Internet de M&amp;G.</p> <p>M&amp;G Investments (Singapore) Pte. Ltd., M&amp;G Investments (USA) Inc. et M&amp;G Investments (Hong Kong) Limited ont été nommés pour agir en qualité de Gestionnaires d'investissement par délégation (individuellement désignés comme « Gestionnaire d'investissement par délégation » et collectivement comme « Gestionnaires d'investissement par délégation ») pour les Fonds mentionnés sur le site Internet susmentionné.</p> <p>Les Gestionnaires d'investissement par délégation ont également été nommés et agissent en cette qualité pour les Fonds mentionnés sur le site Internet susmentionné en cas de i) survenance d'un événement significatif et/ou ii) nécessité d'assurer la continuité du service et la rapidité d'exécution.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>i. Nomination en qualité de Gestionnaire d'investissement par délégation en cas d'événement significatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un événement significatif (tel que défini au paragraphe ci-dessous) s'est produit et le Gestionnaire d'investissement par délégation concerné a contacté le Gestionnaire d'investissement, mais ce dernier est dans l'impossibilité d'agir (pour quelque raison que ce soit, telle qu'un événement significatif survenant en dehors des heures de travail à Londres) ; ou</li> <li>• un événement significatif s'est produit et le Gestionnaire d'investissement par délégation concerné ne parvient pas à contacter le Gestionnaire d'investissement.</li> </ul> </li> </ol> <p>Un événement significatif est un événement qui a un impact important, avéré ou potentiel, sur un ou plusieurs actifs du portefeuille d'un Fonds, de sorte qu'il donnerait lieu à une réévaluation de l'attractivité dudit actif (y compris, mais sans s'y limiter : (i) les événements spécifiques à l'entreprise, tels que les points de données</p>

<p>non conformes, les bénéfices/actions de l'entreprise ou les actualités inattendues ; (ii) les chocs macroéconomiques tels qu'un événement politique ou des actualités ayant un impact sur un secteur ou une action unique ; ou (iii) les événements indésirables importants tels que les tremblements de terre/catastrophes naturelles, les opérations militaires d'envergure, les événements indésirables spécifiques à l'entreprise ou la variation du multiple de l'écart-type intrajournalier en pourcentage des actions et/ou des indices).</p> <p>Avec le consentement préalable de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement peut également nommer une ou plusieurs entités affiliées au Groupe M&amp;G afin de fournir des services de négociation pour un Fonds ou une partie du portefeuille d'un Fonds.</p> <p>Lorsque le Gestionnaire d'investissement conclut des transactions sur instruments dérivés de gré à gré (OTC), JPMorgan Chase Bank, N.A. fournira des services administratifs liés aux fonctions de gestion des garanties.</p>	<p>non conformes, les bénéfices/actions de l'entreprise ou les actualités inattendues ; (ii) les chocs macroéconomiques tels qu'un événement politique ou des actualités ayant un impact sur un secteur ou une action unique ; ou (iii) les événements indésirables importants tels que les tremblements de terre/catastrophes naturelles, les opérations militaires d'envergure, les événements indésirables spécifiques à l'entreprise ou la variation du multiple de l'écart-type intrajournalier en pourcentage des actions et/ou des indices).</p> <p>ii. Nomination en tant que gestionnaire d'investissement par délégation pour assurer la continuité du service et la rapidité d'exécution : Afin d'assurer la continuité du service, la rapidité d'exécution et lorsque cela est dans l'intérêt des Actionnaires, tout Gestionnaire d'investissement par délégation peut également recevoir instruction du Gestionnaire d'investissement pour agir en qualité de Gestionnaire d'investissement par délégation pour un Fonds spécifique ou une partie du portefeuille d'un Fonds, pour une période déterminée ou indéterminée, auquel cas le Gestionnaire d'investissement par délégation concerné agira en cette qualité jusqu'à ce qu'il reçoive des instructions contraires du Gestionnaire d'investissement.</p> <p>Tous les Fonds concernés par cette disposition seront mentionnés en conséquence sur le site susmentionné. En outre, dans certaines circonstances (telles que, sans s'y limiter, la survenance d'un événement significatif, une perturbation opérationnelle ou organisationnelle au niveau d'un Gestionnaire d'investissement par délégation ou lorsque cela se produit en dehors des heures de travail du Gestionnaire d'investissement par délégation, et afin d'éviter tout impact négatif sur le portefeuille d'un Fonds), tout Gestionnaire d'investissement par délégation agissant pour un Fonds mentionné sur le site Internet pourra demander au Gestionnaire d'investissement de reprendre la gestion de portefeuille d'un Fonds ou d'une partie du portefeuille d'un Fonds pour une période déterminée ou indéterminée, afin d'assurer la continuité du service, la rapidité d'exécution et lorsque cela est dans l'intérêt des Actionnaires.</p> <p>Avec le consentement préalable de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement peut également nommer une ou plusieurs entités affiliées au Groupe M&amp;G afin de fournir des services de négociation pour un Fonds ou une partie du portefeuille d'un Fonds.</p> <p>Lorsque le Gestionnaire d'investissement conclut des transactions sur instruments dérivés de gré à gré (OTC), JPMorgan Chase Bank, N.A. fournira des services administratifs liés aux fonctions de gestion des garanties.</p>
--	---